PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1879, montant à.....$ 30

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Laurel, Peters et [illegible] connus comme les lots Nos. 20, 21, 22, 23, [illegible] et 26 de l'îlet No. 123; les lots Nos. 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Laurel sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 26 mesure 24 pieds de profondeur; le lot No. 27 mesure 24 pieds de profondeur; le lot No. 25 Peters sur 222 pieds de profondeur; le lot No. 24 forme l'encoignure des rues Laurel et Peters.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 676.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 688.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Story, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 681.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Claiborne, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Laurel, Peters et Leontine, désigné comme l'îlet No. 684; le dit îlet No. 684 mesure 237 pieds de face sur une profondeur de 321 pieds.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadia, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'îlet No. 648.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel, Jersey, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme les Nos. 1 dans l'îlet No. 15; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Berlin sur 150 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Jersey et Delachaise. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dues à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, comme les taxes d'Etat des années 1875, 1876, 1877 et 1878, montant à $58 85.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans, avec les intérêts, frais et charges qui s'y attachent.

En se conformant à son enchère l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

Conditions—Comptant; ou, soit une partie en tels obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Peters et Leontine, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'îlet No. 123; les dits lots Nos. 4, 5, 6 et 7 mesurent, chacun, 25 pieds de face à la rue Jersey sur 115 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$8 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Story, Water, Léontine et Laurel; et dans le dit îlet comme lot No. — de l'îlet No. 68; le dit lot No. — mesure 264 pieds de face à la rue Front.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hays, Delachaise, l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Jéna et l'allé, désigné comme lot No. 24 dans l'îlet No. 15; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Front sur 50 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dues à l'Etat ensemble avec les intérêts, frais et charges, comme taxes d'Etat des années 1871, 1872 et 1877, montant à $4 30.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans, avec les intérêts, frais et charges qui s'y attachent.

En se conformant à son enchère l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

Conditions—Comptant; ou, soit une partie en tels obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

PIPER, WM. Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre et une portion de d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Cadiz, Valence et Clouet, désignés comme lot No. 4 et une portion (f) du lot No. 5 de l'îlet 292; le dit lot No. 4 et la portion (f) du lot No. 5 mesurent, chacun, 25 pieds de face à la rue Plaquemines sur 100 pieds de profondeur.

PIPER, Mme CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jéna, Plaquemines, l'avenue Napoléon et la rue Clouet, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'îlet No. 290, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurant, chaque, 28 piedsde face à la rue Jéna sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 23 forme l'encoignure des rues Jéna et Plaquemines.

PIPER, Mme CHAS. E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jéna, Plaquemines, l'avenue Napoléon et la rue Clouet, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'îlet No. 290, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurant, chaque, 28 piedsde face à la rue Jéna sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 23 forme l'encoignure des rues Jéna et Plaquemines.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Laurel, Peters et Leontine, désigné comme l'îlet No. 644; le dit îlet No. 644 mesure 237 pieds de face sur une profondeur de 321 pieds.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadia, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'îlet No. 648.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 676.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 688.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Story, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 681.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Claiborne, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Laurel, Peters et Leontine, désigné comme l'îlet No. 684; le dit îlet No. 684 mesure 237 pieds de face à la rue Front sur 321 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadia, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'îlet No. 648.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 676.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coculus, Story, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 688.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barrett, Story, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 681.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Claiborne, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'îlet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Laurel, Peters et Leontine, désigné comme l'îlet No. 684; le dit îlet No. 684 mesure 237 pieds de face à la rue Front sur 321 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clara, Arcadia, Peters Avenue et Octavia, désigné comme l'îlet No. 648.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 676.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coculus, Story, Joseph et Octavia, désigne comme l'îlet No. 688.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barrett, Story, Joseph et Octavia, désigné comme l'îlet No. 681.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Claiborne, Joseph et Octavia, désigne